


**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité de statistique

**Quatrième session**

Bangkok, 25-27 mars 2015

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Coordination pour le développement des statistiques:**
**Partenaires pour le développement des statistiques  
en Asie-Pacifique**
**Rapport sur les activités des Partenaires pour le  
développement statistique en Asie-Pacifique**
**Note du secrétariat\*\***
*Résumé*

Le Partenariat pour le développement statistique en Asie-Pacifique a été créé le 14 décembre 2010 pour renforcer la collaboration entre les partenaires de développement travaillant dans la région. Il a tenu sa quatrième réunion durant la troisième session du Comité de statistique, qui a eu lieu à Bangkok du 12 au 14 décembre 2012. Depuis lors, il s'est réuni à deux autres occasions. Durant leurs réunions, les partenaires ont donné des directives concernant les initiatives régionales en cours en Asie-Pacifique. Ces initiatives ont été approuvées par le Comité de statistique et les directives données à leur sujet portent sur des domaines tels que l'obtention de moyens financiers et la définition de priorités pour l'exécution de ces importantes initiatives.

Reconnaissant le rôle important de la formation statistique pour le développement de la capacité statistique nationale, les partenaires ont vivement appuyé l'établissement d'organes de coordination de la formation statistique.

**Table des matières**

I.	Introduction .....	1
II.	Activités du Partenariat, 2013-2014 .....	2
A.	Coordination pour le développement des capacités statistiques des membres et membres associés .....	2

\* E/ESCAP/CST(4)/L.1.

\*\* La soumission tardive du présent document est due à la nécessité d'y faire figurer les questions soulevées lors des débats les plus récents sur le programme de développement pour l'après-2015, en particulier les recommandations de la Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques et données pour le programme de développement pour l'après-2015, et celles du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général.

B.	Promouvoir des améliorations dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil.....	4
C.	Coordination de la formation statistique.....	5
D.	Plan régional d'action Asie-Pacifique pour améliorer les statistiques agricoles et rurales.....	5
E.	Débat sur le programme de développement pour l'après-2015.....	6
F.	Rapport sur le soutien des Partenaires à la statistique.....	6
III.	Domaines de travail pour la collaboration future.....	6
IV.	Conclusions.....	7

## I. Introduction

1. Le Partenariat pour le développement statistique en Asie-Pacifique est un réseau régional d'organisations internationales, régionales et sous-régionales et de donateurs bilatéraux, créé en réponse à une recommandation de la Commission de statistique pour renforcer la collaboration entre les partenaires de développement travaillant dans la région. À sa quatrième réunion, la Banque asiatique de développement (BASD) et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) ont été élus co-présidents du Partenariat pour la période 2013-2014. La Division de statistique de la CESAP assure les services de secrétariat du Partenariat.

2. Le Partenariat a tenu sa quatrième réunion durant la troisième session du Comité de statistique, qui s'est tenue à Bangkok du 12 au 14 décembre 2012. Depuis lors, il s'est réuni à deux reprises. Ses cinquième et sixième réunions ont eu lieu respectivement à Ankara, le 6 septembre 2013, et à New York le 2 mars 2014. La septième réunion du Partenariat doit se tenir à Bangkok, à l'occasion de la quatrième session du Comité de statistique.

## II. Activités du Partenariat, 2013-2014

3. Les activités du Partenariat au cours de la période 2013-2014 sont présentées ci-après et groupées par domaine de travail.

### A. Coordination pour le développement des capacités statistiques des membres et membres associés

4. À sa deuxième session, le Comité de statistique a fait part, dans sa recommandation 2/1, de son plein appui pour l'orientation stratégique proposée, à savoir faire en sorte que tous les pays de la région soient d'ici à 2020 en mesure d'établir un ensemble prédéterminé de statistiques de base démographiques, économiques, sociales et environnementales<sup>1</sup>. Le Partenariat appuie la réalisation de cet objectif.

5. Le Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques comprend des experts des États membres de la CESAP et des organisations membres du Partenariat. La BASD, l'Association des Nations

<sup>1</sup> Voir E/ESCAP/CST(2)/9.

de l'Asie du Sud-Est, Eurostat, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds monétaire international, l'Organisation internationale du travail et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) ont, durant différentes périodes, participé à l'élaboration et à l'exécution du Programme.

6. Les Partenaires se sont accordés à estimer qu'ils pouvaient jouer un rôle important pour obtenir des fonds aux niveaux régional et national aux fins de la mise en œuvre du Programme régional sur les statistiques économiques. Une activité entreprise en ce sens consiste à multiplier les efforts communs pour sensibiliser à ce programme leurs homologues nationaux respectifs. Les Partenaires ont indiqué que la mise en commun des ressources existantes des différentes organisations partenaires, notamment par un réaligement des programmes et projets existants avec le Programme régional, conçu autour de l'Ensemble de statistiques économiques de base, contribuera à la bonne exécution de ce dernier.

7. À sa quatrième réunion, le Partenariat a conseillé au Comité d'engager les partenaires de développement à apporter des ressources et à participer plus activement à cette initiative.

8. À sa cinquième réunion, le Partenariat a suggéré que les différents partenaires soient associés à des domaines particuliers de l'Ensemble de statistiques de base. Ainsi, la FAO a offert de participer au renforcement des capacités de production de statistiques concernant l'élément Ressources naturelles de l'ensemble de base. Le Partenariat a suggéré que d'autres partenaires créent des synergies pour atteindre les objectifs du programme.

9. Au cours de la période considérée, les Partenaires ont été informés des progrès réalisés par le groupe consultatif technique chargé d'élaborer l'Ensemble de base de statistiques démographiques et sociales. Un certain nombre de partenaires ont participé à ce processus. Le Partenariat a été informé que le groupe consultatif technique souhaiterait une plus large participation aux travaux, afin de créer des synergies avec d'autres activités en cours.

10. Plusieurs partenaires sont membres du Groupe consultatif technique sur les statistiques démographiques et sociales, et les progrès réalisés dans l'élaboration de l'ensemble de statistiques sociales sont régulièrement communiqués au Partenariat pour assurer des synergies avec d'autres initiatives en cours.

11. S'agissant des statistiques de l'environnement, les Partenaires ont reçu des informations à jour sur les activités ci-après :

a) Un groupe d'experts sur la question s'est réuni à Bangkok en décembre 2013. A cette occasion, les participants ont collaboré pour apporter des améliorations aux statistiques de l'environnement dans la région Asie-Pacifique en utilisant à cet effet le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité environnementale et économique.

b) Une formation sous-régionale destinée aux bureaux nationaux de statistique et ministères de l'environnement et portant sur le Cadre de développement des statistiques de l'environnement a été organisée en septembre 2013, avec la collaboration de la Division de statistique de l'ONU et de la Malaisie.

12. Les Partenaires ont noté qu'une stratégie régionale sur les statistiques de l'environnement devrait être guidée par les priorités nationales et conçue autour des initiatives mondiales existantes afin de faciliter la collaboration des partenaires dans l'élaboration et l'exécution de la stratégie et pour l'obtention de fonds.

13. Les Partenaires ont été tenus constamment au courant de la participation du secrétariat à l'examen mondial des statistiques relatives à l'égalité des sexes, qui est effectué en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU. Les activités à cet égard ont donné lieu à la mise en œuvre du projet du Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Coopération interrégionale pour renforcer les capacités nationales à mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ». Ce projet intéresse directement la Commission de statistique, qui présente ses recommandations aux principaux partenaires d'exécution, à savoir la CESAP, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et le Département des affaires économiques et sociales. Dans la région Asie-Pacifique, le projet donne lieu à l'élaboration d'un cadre régional assorti d'une série de statistiques et indicateurs de base sur l'égalité des sexes destinée à étayer une action de sensibilisation et d'assistance technique en faveur de l'amélioration de la disponibilité des statistiques de l'égalité des sexes dans un certain nombre de pays membres .

14. Les Partenaires ont estimé que l'élaboration d'un tel ensemble pour la région ne devrait pas être seulement le fait de statisticiens mais devrait aussi faire intervenir ses utilisateurs et les organismes travaillant dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Ils ont recommandé que l'élaboration d'un ensemble de statistiques de base et d'un programme régional sur les statistiques de l'égalité des sexes se fasse en collaboration avec les initiatives en cours, par exemple l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes (EDGE), qui relève de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de la Division de statistique de l'ONU.

## **B. Promouvoir des améliorations dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil**

15. Un certain nombre de partenaires ont participé à des actions régionales pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. À la quatrième réunion du Partenariat, la CPS et le FNUAP ont montré comment l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil était facilitée dans le Pacifique par le Groupe d'entente de Brisbane, partenariat comprenant le Bureau australien de statistique, l'Université nationale de Fidji, le Réseau d'information de santé du Pacifique, la CPS, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Université de Nouvelles-Galles du Sud et le Réseau d'informations de santé de l'Université du Queensland, et par la Stratégie décennale pour les statistiques dans la région du Pacifique. Les Partenaires ont souligné que la bonne combinaison d'expertise et de ressources que possédait le Partenariat, et la stratégie consistant à travailler en étroit contact avec toutes les parties prenantes, y compris les services de santé et de l'état civil, au niveau des pays, étaient à l'origine du succès de l'initiative pour le Pacifique. Faisant fond sur cette expérience, et dans la ligne de la Réunion de haut niveau sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui s'était tenue à Bangkok les 10 et 11 décembre 2012, un groupe de travail de partenaires a été constitué

pour préparer la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. La composition de ce groupe était la suivante: BAsD, CESAP, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Plan international, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), UNICEF, FNUAP et Organisation mondiale de la santé.

### **C. Coordination de la formation statistique**

16. Reconnaissant le rôle important que joue la formation statistique dans l'amélioration des capacités statistiques nationales, le Partenariat a appuyé, à sa quatrième réunion, une recommandation du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique tendant à créer un organe consultatif pour coordonner la formation statistique dans la région Asie-Pacifique.

17. Au cours de la réunion, les partenaires ont également fait savoir qu'ils préféreraient que l'on mette l'accent sur les activités de coordination de la formation statistique visant à constituer la capacité à long terme du personnel statistique plutôt que d'entreprendre des activités de formation concernant des projets spécifiques. Pour ce faire, les Partenaires se sont accordés à estimer qu'il était essentiel de procéder à une évaluation régionale complète des besoins de formation.

18. Donnant suite aux observations des Partenaires, le Comité de statistiques a approuvé, à sa troisième session, la formation d'un groupe consultatif pour la coordination de la formation statistique; par la suite ce groupe a reçu du Bureau, réuni pour sa sixième session, en septembre 2013, le nom de « Réseau pour la coordination de la formation statistique en Asie et dans le Pacifique ». Le Réseau a tenu sa première réunion d'organisation à Chiba (Japon) du 22 au 24 avril 2014. Lors de leur sixième réunion, les Partenaires ont été encouragés à devenir partenaires du Réseau, eu égard au rôle important de la formation dans les programmes régionaux et de pays mis en œuvre par des organisations internationales dans la région.

### **D. Plan régional d'action Asie-Pacifique pour améliorer les statistiques agricoles et rurales**

19. Le Plan régional d'action Asie-Pacifique pour améliorer les statistiques agricoles et rurales a été présenté au Partenariat à sa quatrième réunion. Ce plan, qui a été élaboré par des pays et organisations partenaires, est considéré comme un bon exemple de collaboration fructueuse entre partenaires. La BAsD, la CESAP et le Bureau régional de la FAO ont établi un partenariat régional pour coordonner d'élaboration et l'exécution du plan, et le Département du développement international du Royaume-Uni a accepté d'en financer la mise en œuvre, laquelle a progressé avec la signature d'un mémorandum d'accord entre la FAO et d'autres organismes participants.

20. Au cours de la réunion, les partenaires ont noté qu'il importait que les organisations participantes compétentes participent à la mise en œuvre du plan, celui-ci comportant parmi ses principaux éléments la création de centres régionaux d'excellence dans des domaines techniques et celle d'un réseau d'organes de formation. Ils ont noté aussi l'écart existant entre les ressources nécessaires et les ressources disponibles, que des mesures prises par les partenaires devraient contribuer à combler.

## **E. Débat sur le programme de développement pour l'après-2015**

21. Le programme de développement pour l'après-2015 a été au centre du débat des cinquième et sixième réunions du Partenariat. La Division de statistique de l'ONU a informé les partenaires des travaux menés par le Groupe des amis de la présidence de la Commission de statistique sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut. Ce Groupe a été créé en réponse à la demande de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2013, et il a été chargé d'élaborer un programme de travail pour définir des indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut (PIB) et complétant ce dernier afin de permettre une prise de décision plus éclairée<sup>2</sup>.

## **F. Rapport sur le soutien des Partenaires à la statistique**

22. Le Partenariat a été informé des conclusions du Rapport sur le soutien des Partenaires à la statistique<sup>3</sup> pour 2012 et 2013 (PRESS), qui contient des données sur l'appui technique et financier apporté au développement des statistiques à l'échelle mondiale.

23. Les partenaires ont noté que, selon le rapport de 2012, l'appui au développement statistique augmentait à l'échelle mondiale mais était en baisse en Asie-Pacifique. Ils ont souligné que le rapport indiquait également que l'appui à la région Asie-Pacifique était trop concentré sur un petit nombre de pays.

24. Les partenaires ont noté que le rapport de 2013 indiquait la persistance d'un manque de diversité dans l'apport des donateurs, les cinq premiers fournisseurs d'assistance représentant environ 90% du total des engagements à l'échelle mondiale. A cet égard, la région Asie-Pacifique avait toutefois reçu un appui beaucoup plus conséquent, ce qui tenait surtout au fait qu'un vaste projet avait été lancé au Bangladesh.

25. À la sixième réunion du Partenariat, les partenaires ont souligné qu'il était nécessaire que chaque institution/organisation communique des données très complètes au Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle afin que l'information publiée dans le Rapport sur le soutien des partenaires à la statistique soit exhaustive et instructive.

## **III. Domaines de travail pour la collaboration future**

26. À la cinquième réunion du Partenariat, les facteurs ci-après ont été cités comme ayant joué un rôle déterminant dans le succès des activités menées en collaboration par le passé:

a) La question traitée est importante pour permettre à chacun des partenaires d'atteindre ses objectifs de développement;

b) Les partenaires sont disposés à modifier ou réinterpréter leur mandat pour faciliter la concordance des efforts communs;

---

<sup>2</sup> Résolution 66/288 de l'Assemblée générale.

<sup>3</sup> Le Rapport sur le soutien des Partenaires à la statistique est une publication phare du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21). Il contient des données sur l'appui technique et financier apporté au développement des statistiques partout dans le monde et constitue donc un précieux instrument de collaboration.

- c) Il existe une plateforme (un plan élaboré en commun ou un cadre de collaboration) qui permet à chaque partenaire de bien situer son rôle et sa contribution;
- d) Il existe une solide direction à l'échelle mondiale;
- e) Les donateurs manifestent leur intérêt et participent aux travaux;
- f) Il existe des liens entre les programmes de développement dans les différents domaines statistiques.

27. À la sixième réunion du Partenariat, on a souligné que la coordination des activités facilitées conjointement par le Comité et le Partenariat permettait aux initiatives régionales de mieux intervenir à l'échelle mondiale en intervenant d'abord à l'échelon national. On a fait valoir, en utilisant l'exemple de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, que des mesures prises par des gouvernements et institutions en Asie-Pacifique et en Afrique au cours des cinq dernières années avaient un effet d'entraînement sur la scène mondiale, qui se traduisait par des demandes insistantes pour une meilleure coordination des mandats et programmes des différentes organisations.

28. Le secrétariat a créé *l'Asia-Pacific Statistics Newsletter* afin de faciliter l'échange d'informations sur les activités des partenaires. Tous les membres du Partenariat sont invités à contribuer à ce bulletin trimestriel.

#### **IV. Conclusions**

29. Le Comité souhaitera sans doute débattre des travaux du Partenariat et mettre l'accent sur les mesures prises par les partenaires pour appuyer les activités de renforcement des capacités des différents pays. Il pourra également donner ses directives sur les travaux futurs du Partenariat et notamment se prononcer sur la façon dont celui-ci peut le mieux continuer à aider le Comité à mener à bien ses initiatives régionales, eu égard au nouveau programme de développement pour l'après-2015.